



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

structures administratives

Question écrite n° 43430

Texte de la question

M. Michel Bouvard attire l'attention de Mme la ministre du logement sur le haut comité pour le logement des personnes défavorisées créé en 1992. Le "jaune budgétaire" publié en annexe au PLF 2009 - comportant la liste des commissions, instances consultatives ou délibératives placées directement auprès du Premier ministre ou des ministres - ne fait en effet apparaître ni le budget de ce comité, ni le nombre de réunions tenues en 2005, 2006 et 2007, alors même qu'il indique un nombre de membres de 14. Les obligations d'information de l'Assemblée nationale ne sont pas remplies ; il lui demande donc de bien vouloir transmettre les informations nécessaires sur le fonctionnement de ce comité ou de lui faire connaître si elle envisage, en cas d'absence d'activité, de procéder à sa suppression.

Données clés

Auteur : [M. Michel Bouvard](#)

Circonscription : Savoie (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 43430

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 mars 2009, page 1976

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)